

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MARS 2015

**Etaient présents**      Tous les conseillers municipaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve le Compte de Gestion 2014 présenté par Monsieur le Trésorier de Genlis ;
- Approuve le Compte Administratif 2014 présenté par Monsieur le Maire ;
- Affecte le résultat de clôture 2014 au Budget Primitif 2015 qui s'élève à 504 416.54 € (170 556.02 € à la couverture de la section d'investissement, report de + 333 860,52 € en fonctionnement) ;
- Fixe le taux des quatre taxes directes locales pour 2015 (+ 4 %)
  - Taxe d'habitation 14,03 % au lieu de 13,49 %
  - Foncier bâti            10.38 % au lieu de 9.98 %
  - Foncier non bâti    32.76 % au lieu de 31.50 %
  - CFE                      19.23 % au lieu de 18.49 %
- Vote, à l'unanimité, le budget primitif 2015 (présenté par M. SAUVAIN et Mme BERTET)
- Décide la création du lotissement communal du Pâquier (croisement Rue de la Liote/rue du Closeau),
- Approuve, à l'unanimité, le Budget Primitif lotissement 2015 qui s'élève à 3 000 € en dépenses et en recettes (frais d'études),
- Décide la création d'un poste d'Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe à temps complet à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015,

### Questions diverses :

Monsieur le Maire fait part :

- De la proposition d'un bailleur social ORVITIS de construire un bâtiment collectif qui comprendrait 8 appartements et 3 cellules paramédicales (réflexion de deux mois est prise par le Conseil Municipal pour rechercher un autre investisseur),
- Du classement de la digue communale par les Services de l'Etat d'ici fin juin par arrêté,
- Du lancement de l'appel d'offres concernant le terrain multisports,
- D'une demande pour l'installation d'un camion pizza tous les lundis au centre du village (de 18 h à 22 h),

Il est rappelé qu'une coiffeuse à domicile habite Rouvres (une information sera faite par le Bien Public),

Mme COUBAT fait part au Conseil Municipal des diverses activités organisées par la Communauté de Communes de la Plaine Dijonnaise pour les enfants, les jeunes et les seniors.

Un miroir est demandé Chemin du Routoir pour sortir sur la RD31 rue du Closeau (Le conseil Municipal n'est pas favorable à ce projet, il regrette vivement que le non-respect des feux tricolores oblige la collectivité à réfléchir à une solution supplémentaire pour la sécurité des habitants de ce chemin),

Monsieur VERDREAU fait part d'un courrier de la Préfecture concernant le Plan Communal de Sauvegarde (document à mettre en place) ; il fait part également de l'étude de faisabilité en cours concernant l'extension possible de l'école maternelle côté cour extérieure,

Monsieur PAUTET Bernard fait part de l'augmentation de la cotisation communale au Syndicat du Bassin de la Vouge (+0.3 %),

Madame BOUBAULT lance un appel à bénévoles pour l'entretien des jardins médiévaux,

Monsieur PAUTET Yves fait part de l'avancée des travaux de voirie (marquage au sol prévu Grande Rue, Travaux Rue Jean sans Peur),

Le Maire,